

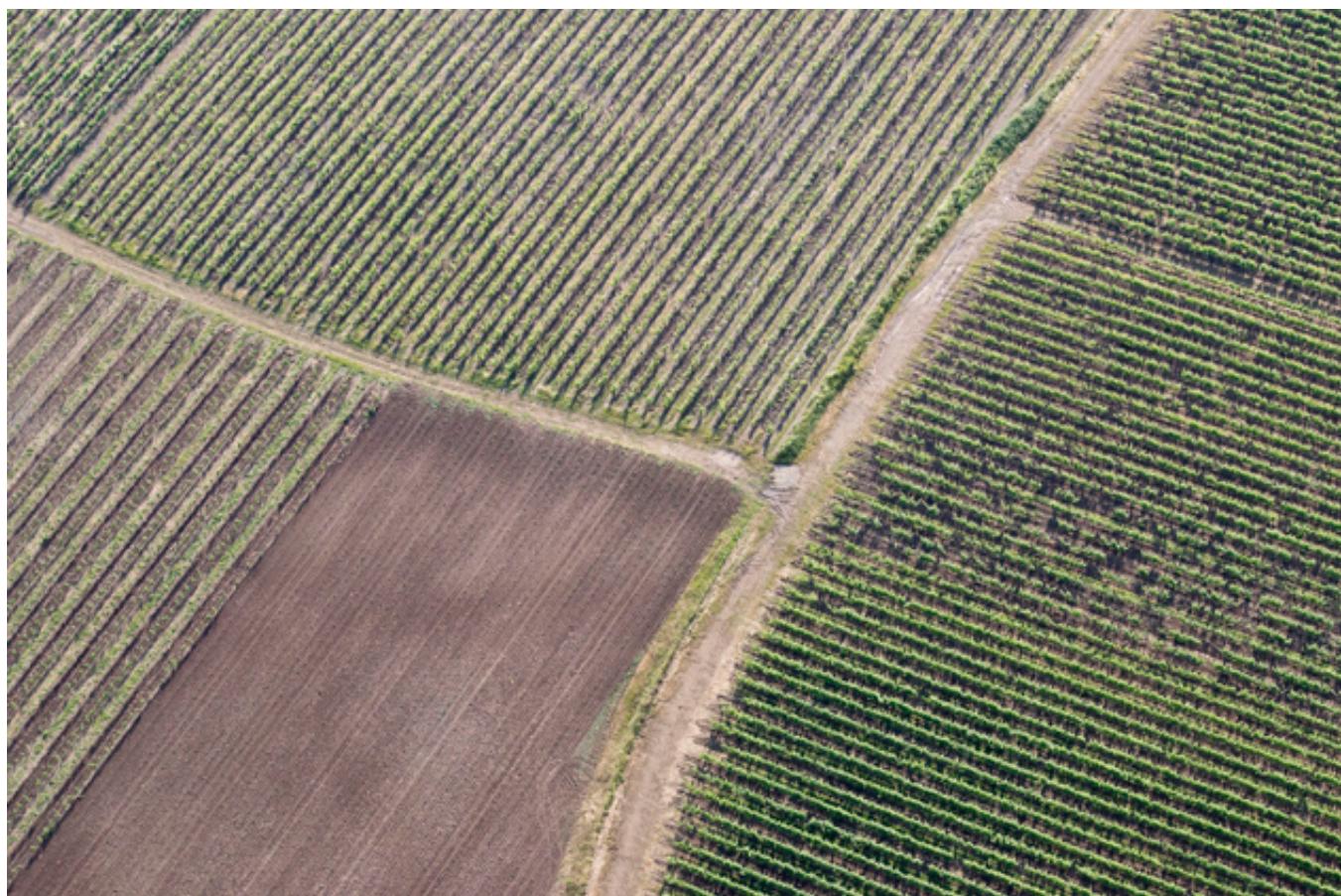
Terroirs publics

Aujourd’hui les paysages viticoles sont face à deux tendances. D’une part, la perte de la notion de terroir suite à une mondialisation grandissante du marché du vin, et d’autre part, le morcellement et la diminution des espaces viticoles au profit d’un étalement urbain incontrôlé.

Par Alexander Cassini, JUILLET 2017



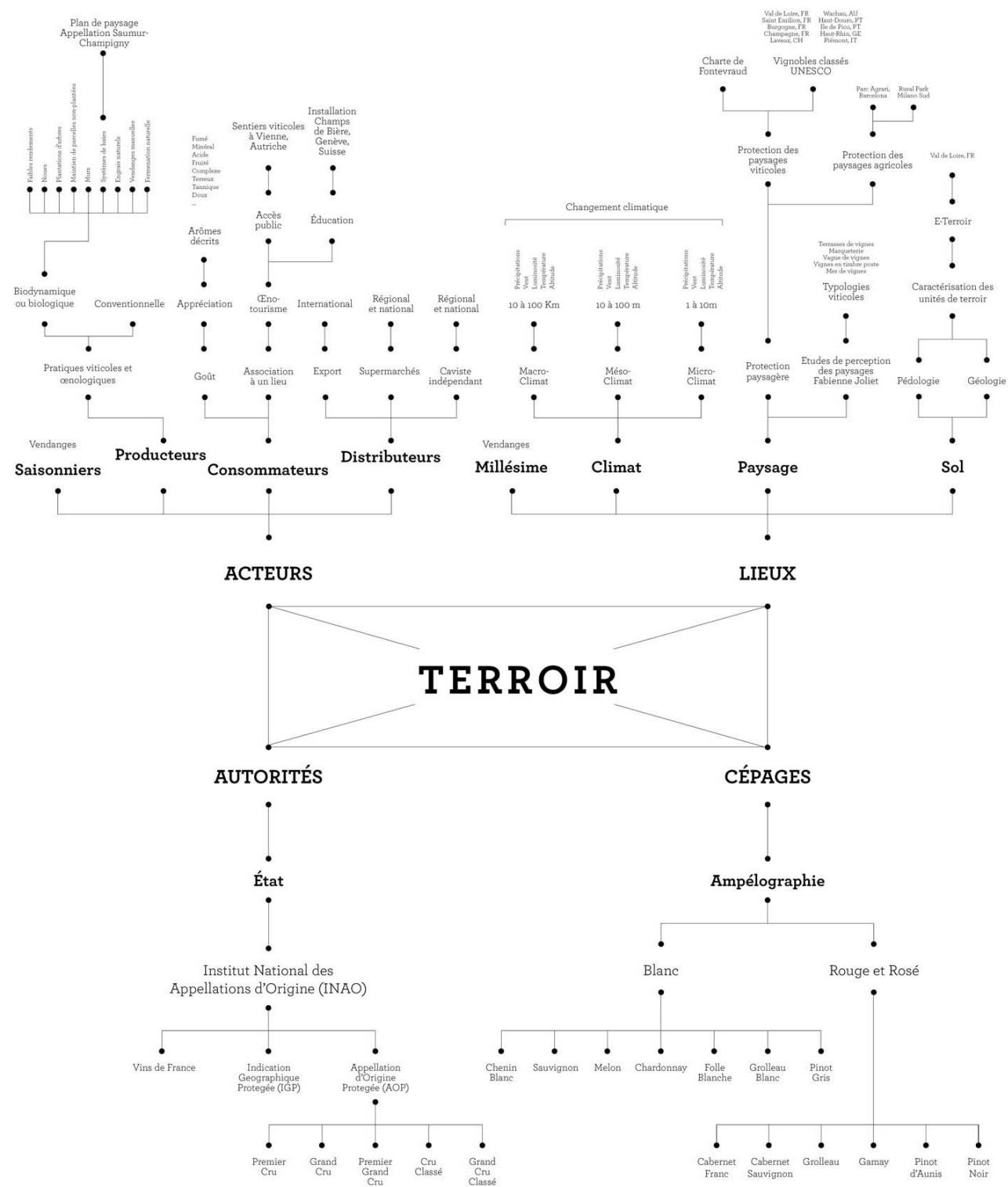
Pour répondre à ces changements un projet d'espace public rural saisonnier est proposé qui envisage une mise en valeur du vin, du terroir, et des paysages dans le but de mieux faire connaître et augmenter les opportunités d'interaction entre producteurs, saisonniers, habitants et touristes.



Plantation de nouvelles vignes © Alexander Cassini

Viticulture et terroir

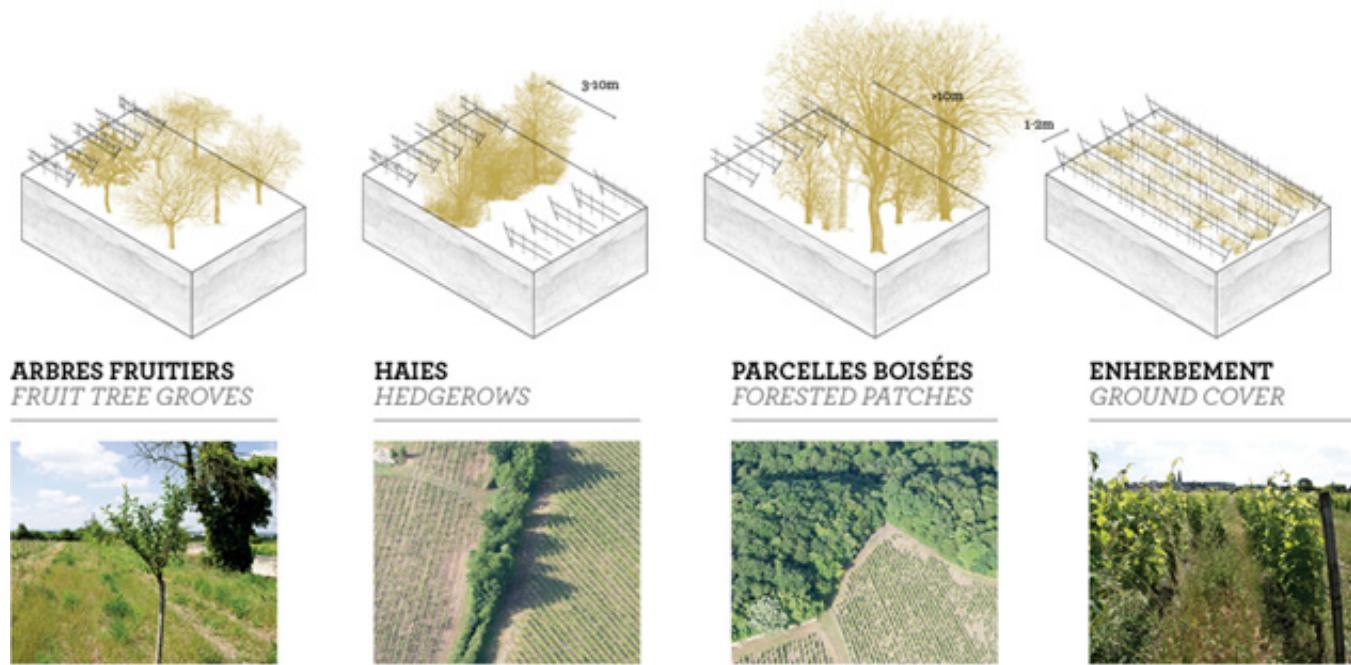
Le concept de terroir affirme que les particularités d'une localité peuvent s'exprimer à travers le goût du vin. Bien illustré dans le film *Mondovino* de Jonathan Nossiter, ces particularités locales sont effacées par le marché mondialisé où des multinationales contrôlent la production, la distribution et la consommation du vin à travers le monde engendrant ainsi une uniformisation de son goût.



Eléments constitutifs du terroir © Alexander Cassini

Aujourd’hui, pour affirmer la spécificité de leurs terroirs, de plus en plus de viticulteurs dénoncent ces pratiques et se tournent vers des méthodes de culture qui respectent l’environnement comme

l'agriculture biologique ou bio-dynamique. Dans le Val de Loire, un nombre croissant de viticulteurs ont réintroduit des techniques traditionnelles et écologiques afin de faire ressortir le véritable goût du terroir dans le vin. Pour Françoise Gourdon, vigneronne au Puy-Notre-Dame, dans le Maine-et-Loire, «le vignoble est pensé comme un organisme agricole et non plus comme une exploitation.» Ces vigneronnes et vigneron sont conscients que le terroir est un réseau complexe d'interrelations entre les personnes, les pratiques, les lieux et les caractéristiques biologiques des cépages.



Pratiques écologiques dans les vignobles © Alexander Cassini

Le paysage « néo-rural »

En France, plus de 100 000 personnes par an déménagent des zones urbaines pour les zones rurales voyant la campagne comme très attrayante. Mais ces "néo-ruraux" sont souvent détachés de leurs alentours et les possibilités de compréhension et d'interaction avec la viticulture sont limitées en raison de leurs rythmes de vie rattachés à leur travail citadin. En parallèle, pour répondre au besoin de terres constructibles, on assiste à la diminution des espaces viticoles partout en France. François Legouy, chercheur à l'Université d'Orléans a estimé qu'entre 1958 et 2010 les terres viticoles ont diminué de 50%, soit de 1,4 millions d'hectares ha à 0,7 millions d'hectares.



Lotissements en paysage viticole © Alexander Cassini

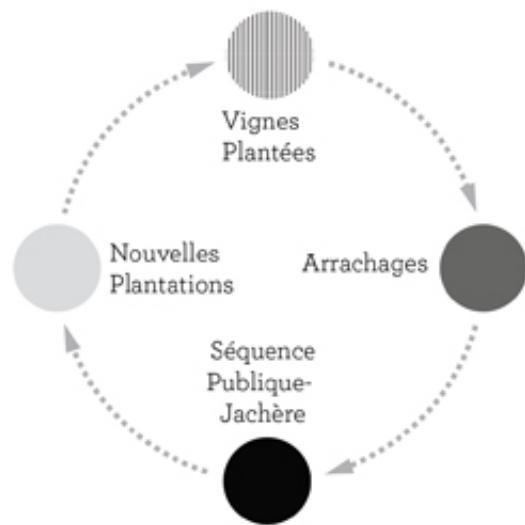
Les vignobles classés en appellations d'origine protégées (AOP) ont mieux réussi à freiner cette périurbanisation, mais le rapprochement de cet habitat dispersé est visible. Il est important de revaloriser ces terres et renouer le contact entre habitants et viticulteurs par un espace public partagé. Selon Yvon Le Caro, docteur en géographie, « l'espace agricole, en tant qu'espace ouvert et adapté aux loisirs, accroît sa valeur de patrimoine naturel et culturel, parce que les loisirs amènent les gens à le découvrir et à y vivre.»

Un espace viticole partagé

En se servant de moyens modestes et adaptés aux particularités du site étudié, ce projet fournit des rudiments pour un espace public viticole partagé et saisonnier, exprimant ainsi les coutumes locales, les particularités du sol, la topographie et le microclimat. Cet espace public apporte une compréhension de la nécessité des caractéristiques locales et de l'importance du terroir dans les paysages viticoles.

Pour mettre en œuvre cet espace partagé, le projet intervient dans le cycle viticole des parcelles. Lorsque les vignes atteignent un certain âge, une replantation de nouveaux céps est nécessaire. Mais avant cette étape de replantation un repos de la parcelle de deux à trois ans favorise la régénération du sol. Ce procédé est communément appelé la jachère. Pendant la jachère, la parcelle inoccupée devient un formidable espace pour y insérer des usages temporaires publics et partagées entre locaux, viticulteurs et visiteurs tout en maintenant la fonction des parcelles plantées aux alentours.

Cycle parcellaire



Vignoble en 1958



Aujourd'hui



Rotation 20+ années



Rotation 40+ années



Rotation du parcellaire dans un temps long © Alexander Cassini

Une séquence publique durant la jachère devient donc une étape provisoire avant la replantation. Ce système est rotatif étant donné que toutes les parcelles de l'appellation ont été plantées à différents moments et appartiennent souvent à une multitude de propriétaires. Les parcelles en jachère et accessibles aujourd'hui seront replantées pendant que les céps vieillissants d'autres parcelles seront arrachés et deviendront accessibles à leur tour, et ainsi de suite.

Cinq propositions d'espaces publics partagés ont été conçus pour des parcelles aujourd'hui en jachère sur l'appellation de Savennières. Ils empruntent un langage paysager reflétant les pratiques saisonnières viticoles successives : le labour, la plantation, l'ébourgeonnage, la vendange, et enfin la taille et le brûlage.



Réseau d'espaces partagés sur l'appellation de Savennières © Alexander Cassini

Le sommet- *Labour*

Sur une parcelle au sommet du coteau, un simple creusement révèle les couches géologiques sous ce champ. La parcelle à côté du lieu-dit les Caillardières devient un champ creusé accessible. Ces parcelles sont connues pour avoir un horizon du sol plutôt élevé. Donc en labourant plus profondément, les sables

éoliens de l'époque où l'océan recouvrira la parcelle seront visibles et informeront le visiteur sur la nature du sous-sol d'où provient cette cuvée.



Le Sommet- Labour © Alexander Cassini

Le Coteau- *Plantations*

Sur une parcelle en flanc de coteau, une plantation de haies bocagères alignées orientera la vue vers le village de Savennières et offrira un passage à travers les vignes pour le promeneur reliant le haut et le bas du coteau. La replantation de vignes aux alentours est continue car l'orientation de ces parcelles est exceptionnelle et ces vignes bénéficieront de la présence de cette nouvelle haie.



Le Coteau- Plantations © Alexander Cassini

La Coulée- Ébourgeonnage

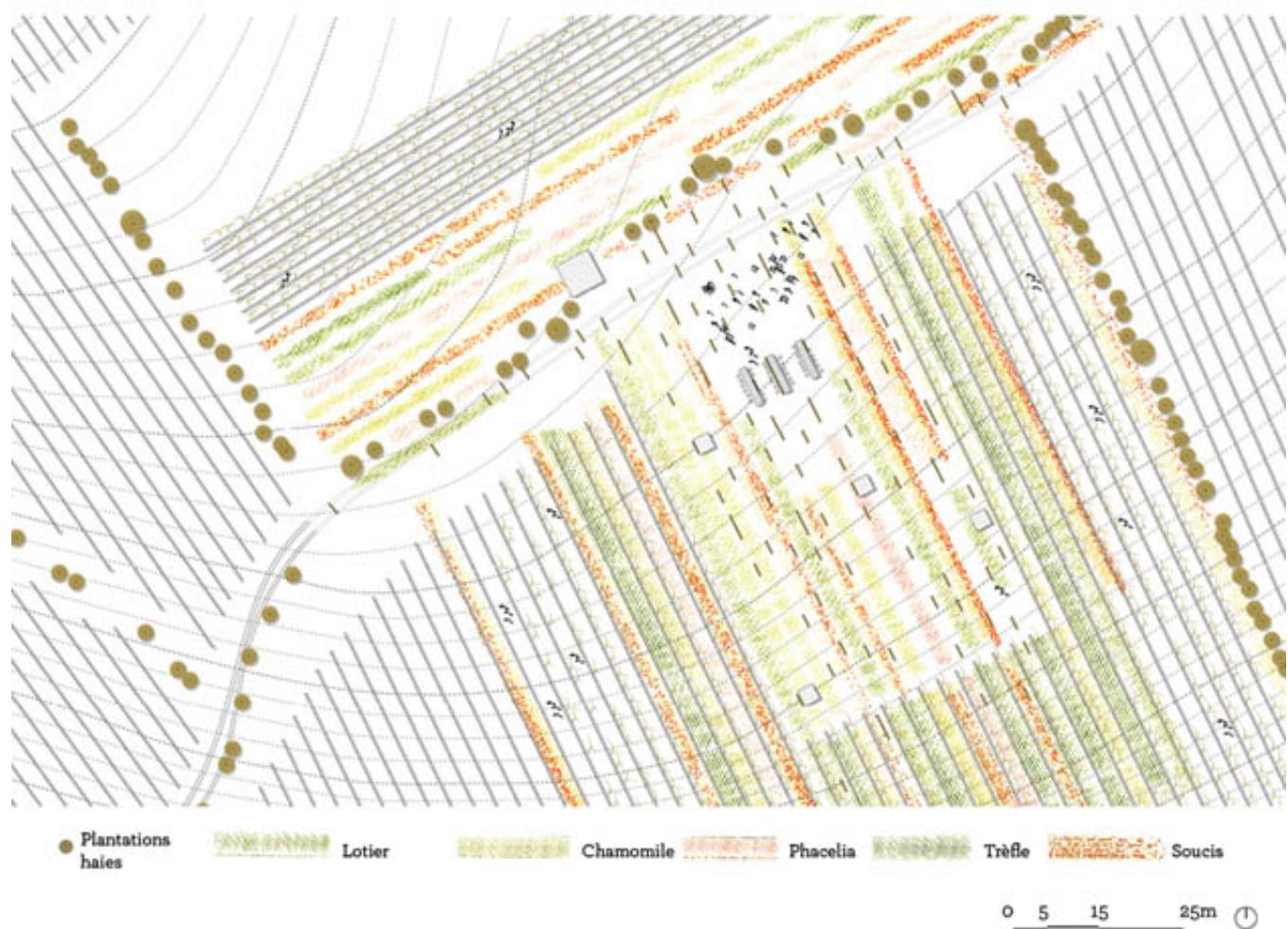
Une coulée est une petite vallée avec un ruisseau où le brouillard et l'humidité se forment. Des passerelles renforcent les chemins préexistants et enjambent le ruisseau pour offrir une expérience unique sur la prairie humide et l'orée de la forêt. Cette coulée est d'autant plus importante qu'elle régule l'humidité et la température du vignoble permettant une maturation parfaite du raisin. Des plantations de milieux humides sont proposées pour renforcer le caractère de cette coulée.



Implantation des passerelles en fond de coulée © Alexander Cassini

La Place- Vendanges

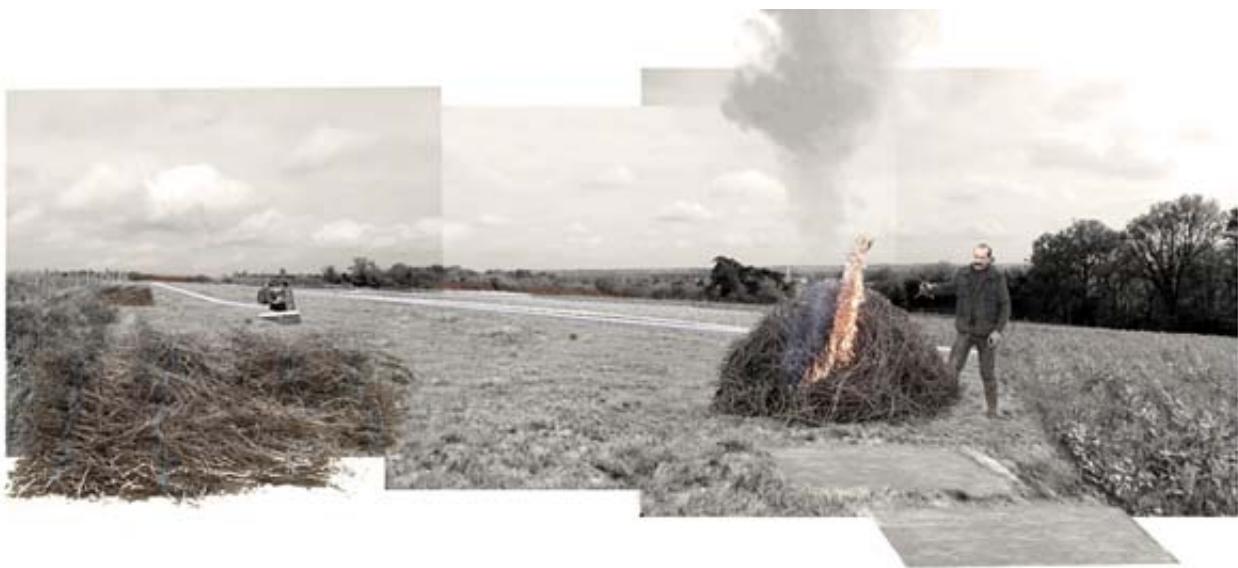
La vendange est le moment le plus important de l'année viticole. En investissant une parcelle non-plantée entre les rangs de vignes, La place devient un véritable lieu de rassemblement célébrant les vendanges et renforçant les liens sociaux entre vignerons, saisonniers et locaux. L'équivalent de la place de village mais en pleine appellation. La place peut être utilisée pour le traditionnel repas des vendanges, un évènement communal, ou pour la pause des nombreux travailleurs saisonniers requis pour les vendanges manuelles. Des dalles de schiste et des plateformes sont disposés à travers La place pour marquer le lieu et offrir des assises confortables. Des plantations colorées et saisonnières entre les rangs de vignes renforcent la visibilité de La place.



Un jour d'automne à La Place © Alexander Cassini

Les Terrasses- *Taille et Brûlage*

Une parcelle en pente est aplatie grâce à des petits murs de soutènements qui deviennent aussi des points de vues et des assises. Ces terrasses offrent une surface plane pour brûler les sarments de vigne. Ce brûlage permet une régénération de la matière organique du sol qui après quelques années pourra être replantée. Le promeneur peut apprécier et s'immerger dans un autre moment clé du cycle viticole.



Une matinée hivernale aux Terrasses © Alexander Cassini

Ce projet vise à affirmer le développement d'un espace viticole partagé à travers la spécificité locale afin de révéler une expression du terroir encore plus complète. Le vignoble devient un espace public complexe : un lieu d'échanges et de liens sociaux intenses entre vignerons, habitants, travailleurs, consommateurs et touristes offrant un modèle de refonte de la perception du territoire. Ce modèle conçu spécifiquement pour le terroir de Savennières peut néanmoins être imaginé dans d'autres vignobles en France et dans le monde à condition qu'il soit toujours à l'écoute des lieux et de ses forces vives.

L'AUTEUR

Alexander Cassini

Alexander Cassini est diplômé en master d'architecture de paysage de la Harvard Graduate School of Design aux Etats-Unis. Après des premières études d'urbanisme, il a toujours eu un intérêt certain pour la campagne viticole de Savennières dans laquelle il a grandi. Au travers de ses projets et recherches, il souhaite offrir des expériences uniques grâce aux outils du paysage que ce soit en milieu urbain ou rural. Il exerce actuellement dans l'agence Claude Cormier & Associés à Montréal.

Diplôme au complet: <https://issuu.com/alexander.cassini>

contact: alexandercassini@alumni.harvard.edu

NOTE / BIOGRAPHIE

Plans et cartographies réalisées grâce aux données de l'Institut Géographique National.

Pierre Merlin, 2009, L'Exode urbain, Les Etudes n. 5303, La Documentation Français
Jonathan NOSSITER, 2004, Mondovino

Roger DION, 1978, Le Val de Loire étude de géographie régionale, Lafitte

Roger DION, 1990, Le Paysage et la vigne : Essais de géographie historique, Payot

Yvon Le Caro, 2013, Les Loisirs en espace agricole, Presses Universitaires de Rennes

François LEGOUY, Sylvaine BOULANGER, 2015, Atlas de la vigne et du vin: Un nouveau défi de la mondialisation, Armand Colin

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE :

Alexander Cassini, Terroirs publics, Openfield numéro 11, Juillet 2018